

L'accès aux aliments sains constitue une problématique de santé publique qui touche particulièrement les populations racialisées. Le présent texte présentera brièvement l'état des connaissances à cet égard dans une perspective de justice alimentaire.

Les termes « justice alimentaire », ou « *food justice* » en anglais, sont encore nouveaux dans le paysage légal nord-américain. Ce mouvement tirerait son nom du mouvement de justice environnementale qui, beaucoup plus répandu, provient de l'échec apparent du mouvement environnemental de considérer de façon adéquate la situation des personnes à faible revenu et des communautés de minorités ethniques.<sup>1</sup> L'utilisation du terme « justice » laisse transparaître critique d'une vision plus étroite du modèle alimentaire actuel et vise à intégrer des concepts d'équité, de communauté, d'autonomisation et d'adéquation culturelle.<sup>2</sup>

Le mouvement de justice alimentaire vise à ce que chacun ait accès à de la nourriture saine et culturellement appropriée, et se bat contre la mauvaise répartition de celle-ci, l'accès difficile à une alimentation saine ainsi que les inégalités dans le monde du travail agricole.<sup>3</sup> Le mouvement suggère notamment que les impacts du système alimentaire actuel sont plus prononcés chez les communautés à faible revenu et les communautés de couleur.<sup>4</sup> Il ne vise pas à atteindre l'égalité, mais plutôt l'équité, en s'adaptant selon groupes visés plutôt qu'en proposant des solutions uniformes.<sup>5</sup>

En plus de ces barrières économiques, des barrières physiques rendent difficile l'accès aux aliments sains pour ces populations. De façon plus concrète, il s'avère que plus un ménage est pauvre ou plus un établissement scolaire est défavorisé, plus grande sont les chances qu'il soit entouré de chaînes de restauration rapide, mais loin d'épicerie de grande surface offrant une diversité d'aliments.<sup>6</sup> Par exemple, en 2007, un demi-million d'habitants de Chicago, principalement dans les quartiers afro-américains, avaient un accès limité ou nul à un marché d'alimentation complet. Typiquement, dans ces quartiers, l'épicerie la plus proche est environ deux fois plus éloignée que l'établissement de

---

<sup>1</sup> Rebecca L Goldberg, « No Such Thing as a Free Lunch : Paternalism, Poverty, and Food Justice », (2013) 24 *Stan L & Pol'y Rev* 35, 49.

<sup>2</sup> *Ibid* aux p 50-51.

<sup>3</sup> Danielle M. Purifoy, « Food Policy Councils : Integrating Food Justice and Environmental Justice », (2014) 24 *Duke Envtl L & Pol'y F* 375, 376, 380 ; Tim Lang et Michael Heasman, *Food Wars : The Global Battle for Mouths, Minds and Markets* (London : Earthscan, 2004), 8.

<sup>4</sup> Robert Gottlieb et Anupama Joshi, *Food Justice* (Cambridge : The MIT Press, 2013), xi.

<sup>5</sup> Goldberg, *supra* note 1, à la p 52.

<sup>6</sup> Ces quartiers sont parfois qualifiés de déserts alimentaires : Goldberg, *supra* note 1, à la p 46.

restauration rapide le plus proche.<sup>7</sup> La présence de « déserts alimentaires » se fait également sentir au Québec. Plus de 45% de la population québécoise habite des secteurs dont l'accès aux commerces d'alimentation est faible.<sup>8</sup> À Montréal, par exemple, environ 40% de la population n'a pas accès à des fruits et légumes frais à distance de marche. Pour les gens de l'Est de l'île, l'accès à ces aliments frais nécessite un transport en voiture. Au contraire, les établissements de restauration rapide sont beaucoup plus accessibles. À Rivière-des-Prairies, la situation est similaire : on ne compte que quatre épiceries pour 55 000 individus.<sup>9</sup> Notons également que l'accessibilité géographique aux dépanneurs et aux établissements de restauration rapide se distribuent selon le gradient socioéconomique, signifiant qu'elle augmente selon le niveau de défavorisation du quartier, surtout dans en milieu urbain.<sup>10</sup>

Toujours au niveau des inégalités, notons aussi qu'États-Unis, les personnes latino-américaines et africaines-américaines, de même que les résidents des quartiers défavorisés, sont disproportionnellement aux prises avec des publicités ciblées, mettant en vedette des produits alimentaires caloriques mais peu nutritifs.<sup>11</sup>

Somme toute, bien que le présent texte ne se concentre pas sur le racisme à Montréal, il permet de mettre en lumière le fait que l'offre alimentaire constitue un enjeu qui affecte de façon disproportionnée les quartiers à faible revenu ou les quartiers composés majoritairement de communautés racialisées et que des interventions reliées à la bonification de l'offre alimentaire pourraient être considérées.

Josiane Rioux Collin

---

<sup>7</sup> Gottlieb et Joshi, *supra* note 4.

<sup>8</sup> Institut national de santé publique du Québec (2013), « Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions », en ligne : <<http://ciSSI-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/accessgeocommalimentqc.pdf>>.

<sup>9</sup> Dominic Brassard, « L'est de Montréal, un "désert alimentaire" », *La Presse* (18 février 2016), en ligne : <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/766002/est-montreal-alimentation-carence-pauvrete-sante>>.

<sup>10</sup> Institut national de santé publique du Québec (2013), *supra* note 8.

<sup>11</sup> Goldberg, *supra* note 1, à la p 46; Lisa M Powell, Roy Wada et Shiriki K Kumanyika, « Racial/Ethnic and Income Disparities in Child and Adolescent Exposure to Food and Beverage Television Ads across U.S. Media Markets », (2014) 29 Health Place 124, en ligne : <<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4501500/>>.